



# Compte-rendu de l'assemblée générale du 23 février 2016

## Ordre du jour

- Rapport moral
- Rapport financier
- Élection du nouveau bureau
- Présentation du projet 2016
- Point sur l'organisation du spectacle du 21 mai

La réunion commence à 20h15 devant une trentaine d'adhérents. Elle a été précédée d'une réunion d'organisation avec les mamans bénévoles pour aider à la préparation des groupes d'enfants dans les coulisses.

Le rapport moral est présenté par Mme Després-Lonnet Présidente de l'association, puis le rapport financier par Mme Paineau, Trésorière.

Le bureau démissionnaire est ré-élu : Sylvie Avrin Véronique Cadart, Catherine De Schrooder, Marie Després-Lonnet, Florence Douez, Lise et Emilie Duvinage , Anne-Laurence In 't Groen, Anne-Sophie Jantzen, Lucie Loiseleux, Juliette Magnies, Claire Paineau , Eric Poulet. Nous accueillons également deux nouveaux membres : Delphine Beauventre et Sophie Urbanac.

Le comité de direction est également reconduit dans sa composition actuelle : Marie Després-Lonnet présidente, Sylvie Avrin vice-présidente, Claire Paineau trésorière, Lucie Loiseleux trésorière-adjointe et Juliette Magnies secrétaire.

La présidente présente ensuite le projet 2016. Ce sera une année de spectacle, nous présenterons le ballet classique « Le Lac des Cygnes » au Colisée de Roubaix le 21 mai 2016 avec deux représentations à 15h30 et à 20h30.

C'est un projet de grande envergure qui mobilise toute l'école. En 2014 nous avons pu compter sur le soutien de plusieurs mécènes. Le budget de location du Colisée à lui seul est de 17000 €. La vente des places devrait permettre de couvrir les 2/3. Une opération de recherche de sponsors a été lancée. Elle n'a pas été fructueuse pour le moment, nous comptons sur la mobilisation de chacun. Mme Verfaillie nous rappelle que le mécénat pour être déduit à hauteur de 60 % des impôts de la société, en effet nous sommes habilités à fournir des attestations.

Adresse pour télécharger le dossier de mécénat :

<https://drive.google.com/file/d/0B7fxW8yKclSIZHN3QI9qN3BiUnc/view>

Nous rappelons les tarifs des places de 25 € à 5€ :

- **25 €** : Premiers gradins et balcons
- **20 €** : Seconds gradins et balcons
- **15 €** : Orchestre et troisième balcons
- **10 €** : Avant et arrière scène

- Étudiants en arrière scène : **5 €**

Enfants de moins de 12 ans : **réduction de 5 €**

Réduction pour achat en nombre (+ de 10) : **10% du prix total après réductions enfants**

Les réservations des places débiteront la semaine prochaine sur le site web.

La directrice de l'école de danse, Dominique Pierreuse explique que nous présentons à chaque spectacle une œuvre du répertoire, cela permet aux enfants d'en connaître un certain nombre durant leur scolarité de danseur.

C'est un travail de groupe, il y a des interactions entre différents cours d'où l'importance des répétitions de groupe et des répétitions générales.

Nous rappelons les dates de ces répétitions :

- le mercredi 27 avril pour l'acte III uniquement (soit les prépas I, les moyens, les perf, les précomp, les comp I, les fous, le prince, les cygnes noirs et les Rothbart)
- les mercredis 4 et 11 mai à Templeuve (13h-18h arrivées échelonnées)
- le mercredi 18 mai au Colisée (départ du bus de Templeuve à 13h, début répet 14h)
- le vendredi 20 mai au Colisée (départ du bus de Templeuve à 17h, début répet 18h)

Le jour du spectacle (samedi 21 mai) un bus sera proposé pour l'aller à 12h30 de Templeuve.

Il sera demandé une participation financière de 15€ aux parents pour l'ensemble des transports en bus (il y aura des départs de bus de Genech et de Cysoing avant Templeuve, tout sera précisé sur la demande de transport que nous allons vous faire parvenir)

Pour le vendredi soir il faudra prévoir de coiffer les danseuses (chignon) dès le matin pour ne pas perdre de temps, notre temps de répétition est réduit au minimum pour ne pas finir trop tard, il faut gagner du temps sur un maximum de choses. Les enfants pourront se munir d'une légère collation.

Pour le jour du spectacle, il faudra prévoir un pique-nique (et éventuellement un goûter) pour le repas du soir. Les enfants ne pourront pas quitter le Colisée entre les 2 spectacles. Les règles du Colisée sont très strictes par rapport aux entrées/sorties des artistes qui plus est en cette période d'état d'urgence.

Pour tous les goûters et ou pique-nique que vous prévoirez lors des différentes répétitions et spectacles : pas de chocolat, pas de boissons gazeuses, rien qui risque de faire des tâches sur les beaux costumes.

Nous cherchons également une solution pour filmer/monter les DVDs du spectacle, ce travail, fait pendant de nombreuses années par notre présidente, a été réalisé par des étudiants en Audiovisuel en 2014 mais le délai de livraison des DVDS est assez long (plusieurs mois). Certains parents proposent de voir dans leur entourage.

Nous expliquons que cette année des photos individuelles des enfants dans leur costume de spectacle seront proposés en lot avec une photo de groupe sur scène prise lors du spectacle. A cette occasion la présidente rappelle que ce genre de décision est prise en réunion de bureau et qu'il serait bien que des parents de jeunes enfants en fasse partie pour donner leur avis.

Les ateliers coupe/couture reprennent dès ce samedi de 14h30 à 18h, à l'étage de la salle de danse (salles de solfège, couture et coupe) et ce jusqu'au spectacle (sauf pendant les vacances scolaires), il y a du travail pour tous les niveaux mêmes débutants.

Nous finissons la réunion à 21h15 en partageant un pot de l'amitié.

Fait à Templeuve, le 25 février 2016